



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN ARCHITECTE**

ANNEXE I

I. DIPLOME ET FORMATION :

- Architecte.

II. COMPETENCES REQUISES :

- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine d'architecture et d'urbanisme ;
- Maîtriser les logiciels AUTOCAD, ARCHICAD, PHOTOCHOP ;
- Maîtriser les textes législatifs et réglementaires en matière d'urbanisme ;
- Avoir un bon niveau rédactionnel en arabe et en français.

III. QUALITES PROFESSIONNELLES :

- Etre dynamique, motivé et sérieux,
- Avoir un esprit de synthèse et d'initiative ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Etre disponible et avoir un sens de mobilité dans le travail.

IV. DESCRIPTION DU POSTE :

- Assurer le suivi et élaboration des documents d'urbanisme ;
- Assurer le suivi et élaboration des études spécifiques et restructuration ;
- Assurer la pré-instruction et l'instruction des dossiers relatifs aux projets de lotissement, de morcellement, de création de groupes d'habitation et des demandes de dérogation ;
- Assister aux réunions des commissions techniques ;
- Effectuer les contrôles des chantiers.

V. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Toute candidature doit être accompagnée :

- Une demande manuscrite accompagnée d'un CV ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Une copie de la CNI ;
- L'attestation d'équivalence pour les diplômes délivrés par des institutions étrangères ;
- L'autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires.

VI. ENVOI DES CANDIDATURES :

Les dossiers doivent être déposés au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Béni-Mellal ou envoyé par courrier postal à son siège : **Boulevard Mohamed V, BP 569 Béni-Mellal 23.000 Maroc**, au plus tard le **27/10/2017 à 16h30mn**.





**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
INGENIEUR D'ETAT EN SCIENCE DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE**

ANNEXE II

I. DIPLOME ET FORMATION :

- Ingénieur d'Etat en Science de l'Information Géographique.

II. COMPETENCES REQUISES :

- Piloter et maîtriser la mise en œuvre du Système d'Information Géographique (SIG) dans les domaines de l'urbanisme ;
- Maîtriser les SI et SIG : connaissance d'outils, de processus, de normalisation ;
- Maîtriser les SGBD ;
- Maîtriser les outils de développement informatique ;
- Maîtriser la conception et création de bases de données ;
- Maîtriser les outils de la cartographie numérique et logiciel SIG (ArcGIS, QGIS ; AutoCAD Map, ...) ;
- Maîtriser la topographie et des processus de production des documents cartographiques ;
- Maîtriser la conduite de changements ;
- Connaître les métiers et processus de l'AUBM.

III. QUALITES PROFESSIONNELLES :

- Dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'initiative ;
- Grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Disponibilité et mobilité dans le travail.

IV. DESCRIPTION DU POSTE :

- Étude préalable à la mise en place : montage des pièces techniques du marché ; assistance pour le choix du prestataire ;
- Suivi de l'avancement du projet ;
- Réception et vérification des solutions ;
- Déploiement et formation des utilisateurs ;
- Étude et analyse des données existantes
- Structuration de la base en cohérence avec les préconisations métiers ;
- Intégration des données internes ou externes et suivi des mises à jour ;
- Rédaction d'un catalogue de données ;
- Suivi des prestataires et partenaires utilisateurs du SIG ;
- Appui des techniciens dans l'expression et l'étude de leurs besoins ;
- Développement d'outils adéquats ;
- Assistance technique auprès des services internes et des partenaires ;
- Collaborer avec les cellules SIG des partenaires pour déployer les outils SIG à l'échelle régionale et nationale dans une optique de mutualisation.

V. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Toute candidature doit être accompagnée :

- Une demande manuscrite accompagnée d'un CV ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Une copie de la CNI ;
- L'attestation d'équivalence pour les diplômes délivrés par des institutions étrangères
- L'autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires.

VI. ENVOI DES CANDIDATURES :

Les dossiers doivent être déposés au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Beni-Mellal ou envoyé par courrier postal à son siège : **Boulevard Mohamed V, BP 569 Béni-Mellal 23.000 Maroc**, au plus tard le **27/10/2017 à 16h30mn**





AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
TECHNICIEN EN COMPTABILITE ET GESTION
ANNEXE IV

I. DIPLOME ET FORMATION :

- Diplôme de technicien spécialisé en comptabilité et gestion des entreprises ou Brevet de Technicien Supérieur en comptabilité et gestion.

II. COMPETENCES REQUISES :

- Maîtriser les règles comptables générales et la comptabilité budgétaire publique ;
- Maîtriser les techniques et réglementaires applicables à son domaine d'activité, ainsi que les supports informatiques utilisés ;
- Maîtriser les procédures comptables ;
- Maîtriser les outils de reporting et de tableaux de bord ;
- Maîtriser les outils informatiques et les logiciels de gestion.

III. QUALITES PROFESSIONNELLES :

- Savoir communiquer et négocier avec les autres structures de l'Agence Urbaine ;
- Savoir être à l'écoute de ses collaborateurs.

IV. DESCRIPTION DU POSTE :

- Suivi quotidien de l'enregistrement comptable des produits, recettes et opérations diverses et des charges et dépenses de gestion ;
- Contrôle de la régularité des écritures comptables et cohérence des informations produites et leur analyse ;
- Elaboration des différentes opérations de rapprochement ;
- Cohérence et de la fiabilité des informations produites, présenter les états au chef de la structure comptable et financière ;
- Participation au processus d'élaboration des budgets ;
- Suivi de l'exécution des budgets et établissement des états d'exécution budgétaire ;
- Suivi de la trésorerie et sa mise à jour ;
- l'exécution des paiements après leur validation (chèques, virements,..) : préparation des règlements, soumission à la hiérarchie pour signature, suivi, envoi et remise aux bénéficiaires ;
- Suivi permanent des comptes et des conditions bancaires de l'Agence ;
- Etablissement des états d'encaissement et de versement ;
- Préparation des rapports annuels de reporting.

V. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Toute candidature doit être accompagnée :

- Une demande manuscrite accompagnée d'un CV ;
- Une copie certifiée conforme du baccalauréat ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Une copie de la CNI ;
- L'autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires.

VI. ENVOI DES CANDIDATURES :

Les dossiers doivent être déposés au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Béni-Mellal ou envoyé par courrier postal à son siège : **Boulevard Mohamed V, BP 569 Béni-Mellal 23.000 Maroc**, au plus tard le **27/10/2017 à 16h30mn.**





**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN TECHNICIEN SPECIALISE EN DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE**
ANNEXE III

I. DIPLOME ET FORMATION :

- Technicien Spécialisé en Développement Informatique.

II. COMPETENCES REQUISES :

- Maîtriser les langages de programmation (VB, VBA, VB.Net, PHP ...);
- Savoir apporter des solutions informatiques pour l'Agence Urbaine ;
- Maîtriser les architectures informatiques ;
- Savoir fixer les objectifs à court et moyen termes ;
- Savoir exploiter, sécuriser, optimiser les ressources informatiques de l'Agence Urbaine ;
- S'adhérer aux objectifs fixés par l'Agence Urbaine.

III. QUALITES PROFESSIONNELLES :

- Savoir communiquer et négocier avec les autres structures de l'Agence Urbaine ;
- Savoir être à l'écoute.

IV. DESCRIPTION DU POSTE :

- Participer à la conception des architectures informatiques ;
- Administrer les systèmes et les réseaux informatiques de l'Agence Urbaine ;
- Administrer les systèmes de gestion de bases de données ;
- Assurer la disponibilité, la sécurité et l'optimisation des moyens informatiques de l'Agence Urbaine ;
- Assurer une veille technologique du marché des solutions matérielles, logiciels et des environnements systèmes ;
- Informatiser les activités de l'Agence Urbaine ;
- Former et assister le personnel pour l'usage des outils informatiques ;
- Développer et maintenir le parc informatique de l'Agence Urbaine.

V. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Toute candidature doit être accompagnée :

- Une demande manuscrite accompagnée d'un CV ;
- Une copie certifiée conforme du baccalauréat ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Une copie de la CNI ;
- L'autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires.

VI. ENVOI DES CANDIDATURES :

Les dossiers doivent être déposés au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Béni-Mellal ou envoyé par courrier postal à son siège : **Boulevard Mohamed V, BP 569 Béni-Mellal 23.000 Maroc**, au plus tard le **27/10/2017 à 16h30mn**.

